



PricewaterhouseCoopers Ivoire Trade Center, Bâtiment D, 4^{ème} étage Angle Booker Washington – Blvd Hassan II Cocody 01 BP.1361 Abidjan 01 Côte d'Ivoire Forvis mazars Côte d'Ivoire S.A. Immeuble Longchamp 2 boulevard Roume Plateau 01 BP 3989 Abidjan 01 Côte d'Ivoire

SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (SAPH), S.A.

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE TABLEAU D'ACTIVITES ET DE RESULTAT ET LE RAPPORT D'ACTIVITES SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2024





PricewaterhouseCoopers Ivoire Trade Center, Bâtiment D, 4^{ème} étage Angle Booker Washington – Blvd Hassan II Cocody 01 BP.1361 Abidjan 01 Côte d'Ivoire Forvis mazars Côte d'Ivoire S.A. Immeuble Longchamp 2 boulevard Roume Plateau 01 BP 3989 Abidjan 01 Côte d'Ivoire

Aux actionnaires

De Société Africaine de Plantations et d'Hévéas (SAPH) S.A.

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE TABLEAU D'ACTIVITES ET DE RESULTAT ET LE RAPPORT D'ACTIVITES SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2024

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application des dispositions prévues à l'article 849 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, nous avons effectué l'examen limité du tableau d'activités et de résultat et du rapport d'activité semestriel de Société Africaine de Plantations et d'Hévéas (SAPH) S.A. couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation du tableau d'activités et de résultat et du rapport d'activité semestriel conformément aux dispositions des articles 850 et 851 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et de la Circulaire n° 004-2010 relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA du 20 avril 2010 émise par l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest-Africain (AMF-UMOA). Les comptes ont été tenus selon le Système Comptable OHADA.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ce tableau d'activités et de résultat et le rapport semestriel sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité du tableau d'activités et de résultat et du rapport d'activité semestriel consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et conformément aux dispositions du Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenues dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit. Nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.





Société Africaine de Plantations et d'Hévéas (SAPH) S.A.

Attestation des commissaires aux comptes sur le tableau d'activités et de résultat et le rapport d'activités semestriel au 30 juin 2024

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que le tableau d'activités et de résultat et le rapport semestriel ci-joints ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, des informations sincères et n'ont pas été établis conformément aux dispositions des articles 850 et 851 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et de la Circulaire n° 004-2010 relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA du 20 avril 2010 émise par l'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest-Africain (AMF-UMOA) .

Abidjan, le 29 octobre 2024

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers S.A.

Didie/ N'g lessan

Expert-Comptable Diplômé

Associé

Forvis mazars Côte d'Ivoire, S.A.

Zana KONE

Expert-Comptable Diplômé

. Associé





Société Africaine de Plantations et d'Hévéas (SAPH) S.A.

Attestation des commissaires aux comptes sur le tableau d'activités et de résultat et le rapport d'activités semestriel au 30 juin 2024

SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (SAPH), S.A.

TABLEAU D'ACTIVITES ET DE RESULTAT ET RAPPORT D'ACTIVITES AU 30 JUIN 2024



Société Anonyme avec conseil d'administration au capital de 14.593.620.855 FCFA

Siège social : Abidjan Côte d'Ivoire - Treichville, Rue des Galions - BP 1322 Abidjan 01

RAPPORT D'ACTIVITE DU PREMIER SEMESTRE 2024

Indicateurs en millions XOF	Juin 2024	Juin 2023	Décembre 2023	Variation	
				En valeur	En %
Chiffre d'affaires	113 379	94 668	206 469	18 710	20%
Résultat d'exploitation	6 335	4 392	7 351	1 943	44%
Résultat financier	-1 918	-1 086	-2 703	-832	-77%
Résultat des activités ordinaires	4 417	3 306	4 648	1 111	34%
Impôt sur le résultat	-1 101	-859	-1 037	-242	28%
Résultat net	3 303	2 444	3 635	859	35%
Ratio RN/CA	3%	3%	2%		

LE MARCHE

Après une année 2023 difficile, les signaux de reprise se confirment sur le marché, avec une moyenne des cours du caoutchouc naturel sur le premier semestre de l'année qui s'établit à USD 1,6288 le kilogramme contre USD 1,3595 le kilogramme sur la même période en 2023, soit une hausse de 19,81%.

Les cours ont oscillé sur le semestre entre USD 1,50 le kilogramme et USD 1,80 le kilogramme, avec un pic observé au début du mois de juin, tirés par un équilibre de marché plus favorable aux producteurs ; l'offre mondiale de caoutchouc naturel est en effet en léger recul à 6.3 millions de tonnes sur la période (- 6%, source IRSG) alors que la demande a progressé de plus de 1% pour s'établir à 7,1 millions de tonnes (source IRSG)

L'arrêt des exports vers l'Asie des fonds de tasse ivoiriens non usinés, qui pesaient négativement sur le marché, a également pu avoir un impact positif.





LE RESULTAT

Le chiffre d'affaires du premier semestre s'établit à XOF 113,379 milliards, en hausse de XOF 18,710 milliards (+19,76%) par rapport à celui du premier semestre 2023. Cette hausse est le fruit combiné de l'augmentation des volumes vendus de 11,63% et de celle du prix moyen de vente de 7,28% sur la période. Cette dernière est en décalage de l'ordre de deux à trois mois par rapport à l'évolution du cours mondial.

Le résultat des activités ordinaires comme le résultat net de la société est en hausse. C'est principalement la conséquence de l'augmentation de la marge opérationnelle durant le premier semestre 2024, tirée par la hausse du prix moyen de vente du caoutchouc, mais tempérée par les impacts de l'inflation sur les salaires et l'énergie notamment.

Pour rappel, le résultat 2023 avait été impacté d'un produit exceptionnel de FCFA 2,7 milliards lié à l'indemnisation par les assurances d'un sinistre survenu sur notre site de Rapides Grah à San-Pedro.

LES PERSPECTIVES

Les cours du caoutchouc naturel ont poursuivi leur hausse sur le troisième trimestre 2024 pour s'établir en moyenne cumulée à fin septembre à USD 1,70 le kilogramme.

Ces facteurs, conjugués à la hausse continue de nos volumes, augurent d'un résultat 2024 supérieur aux attentes formulées en début d'exercice.

Dans ce contexte, SAPH poursuit son développement pour tenir et renforcer sa place de leader responsable et répondre à la croissance de l'hévéaculture ivoirienne et aux attentes de ses clients en matière de volumes, de qualité, de service et de durabilité.





